



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 15 juin 2020

Poser des jalons contre la hausse des coûts de l'aide sociale

La moitié des adultes nécessitant l'aide sociale n'ont pas de diplôme professionnel. Beaucoup d'entre eux éprouvent des difficultés à lire, écrire, compter ou se servir d'applications informatiques simples. Le 17 juin, le Conseil des États se penchera sur le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2021 à 2024. Il décidera ainsi entre autres du montant des fonds disponibles pour l'intégration durable des bénéficiaires de l'aide sociale par des mesures de formation. L'Union des villes suisses demande au Conseil des États de faire aujourd'hui un pas décisif vers la prévention de la pauvreté et d'approuver l'augmentation à 40 millions de francs des fonds consacrés à la promotion des compétences de base.

De nombreuses personnes bénéficiaires de l'aide sociale ne disposent pas des conditions nécessaires à une intégration durable dans le marché de l'emploi, qui est en perpétuelle évolution. La moitié des adultes bénéficiaires de l'aide sociale ne possèdent pas de diplôme professionnel. Près de 30 % d'entre eux ont des problèmes dans le domaine des compétences de base, dont font partie des savoirs comme la lecture et l'écriture, l'expression orale et les mathématiques ainsi que l'aptitude à utiliser des applications informatiques simples.

Les expert-e-s des domaines du social et de la formation estiment que des mesures de formation adaptées peuvent permettre d'intégrer durablement dans le marché de l'emploi 40 % des bénéficiaires de l'aide sociale sans diplôme professionnel et/ou présentant des compétences de base insuffisantes. À l'échelle de la Suisse, cela représente quelque 70 000 personnes. Compte tenu de ce que les chiffres de l'aide sociale vont probablement augmenter du fait de la crise du coronavirus, il est justement, d'un point de vue social et économique, primordial de permettre à ces personnes de pénétrer dans le marché de l'emploi grâce à des mesures de formation.

La loi sur la formation continue prévoit pour les activités dans ce domaine des aides financières de la Confédération aux cantons. Mais le crédit disponible durant la période 2017-2020 dans le cadre du message FRI, qui s'élève à 15 millions de francs, est très modeste et n'est pas à la hauteur des besoins en encouragement. Le Conseil des États tranchera mercredi la question de savoir si l'on doit augmenter la contribution fédérale destinée à renforcer les compétences de base pour les années 2021 à 2024 et la porter à 40 millions de francs (art. 1, minorité II). L'Union des villes suisses demande au Conseil des États de profiter de cette occasion de lutter contre l'augmentation des coûts de l'aide sociale et de faire suivre à présent l'instauration d'un monitoring de la pauvreté par un pas concret vers la prévention de la pauvreté.

Les villes soutiennent la promotion de l'emploi grâce à la formation»

Les villes sont touchées au premier chef et de plein fouet par les évolutions intervenues en matière d'aide sociale. Les six plus grandes villes comptent plus d'un quart de l'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale de Suisse. Le taux d'aide sociale, autrement dit la part de bénéficiaires de l'aide sociale dans l'ensemble de la population, est plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales.



Y compris du point de vue des professionnels municipaux, on pourrait soulager l'aide sociale durablement en investissant dans la formation continue et dans la promotion des compétences de base des adultes. C'est la thèse qui a amené le conseiller national Kurt Fluri, président de l'Union des villes suisses, à déposer la motion «Un emploi grâce à une formation» (18.3537). L'intervention n'a pas encore été traitée par le Conseil national.

Informations complémentaires:

Conseiller national Kurt Fluri, maire de Soleure, président de l'Union des villes suisses, 079 415 58 88.

Sami Kanaan, maire de Genève, vice-président de l'Union des villes suisses, 079 204 30 12.

Informations complémentaires sur l'Union des villes suisses

L'Union des villes suisses représente les intérêts et préoccupations des villes, des agglomérations et des communes urbaines et constitue ainsi la voix de la Suisse urbaine, dans laquelle vivent les trois quarts de la population suisse et où sont générés 84 % de l'activité économique de notre pays.